



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

### Faculté

Droit & Sciences Politiques

### Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 08	22/11/2020	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

#### Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

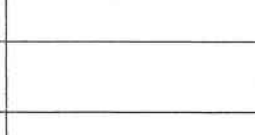
7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n° 99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

**1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté**  
**Membres du conseil scientifique de la faculté <sup>1</sup>**

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	KEBAÏLI Tayeb	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	ALLAM Lyès	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAOUICHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

## Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
2	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
3	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A
4	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire
5	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

### I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire ;
2. Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire ;
3. Validation de supports pédagogiques ;
4. Propositions de fin de fonction à des postes de responsables de spécialité.

### II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

#### Point n° 1 : Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

##### 1 Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de six (06) dossiers de constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire et ce, en conformité avec les dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété ; de l'arrêté n° 170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire ; de l'arrêté n° 1426 du 13 août 2019 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire dans la filière « Droit ».

- **Mme AMIROUCHE Hania:** Le conseil a pris note de trois rapports d'évaluation favorables présentés par : Mme HAROUNE Noura, MCA, Université de Bejaïa ; Mme DEMOUCHE Hakima, MCA, Université de Bejaïa ; M. BOUKHALFA Faïçal, MCA, Université de Sétif 2, désignés par délibération du Conseil scientifique du 26 octobre 2020 en qualité de rapporteurs.

- **M. HELAL Laïd:** Le conseil a pris note de trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. ATMANI Bilal, MCA, Université de Bejaïa ; M. MEKHALFA Karim, MCA, Université de Bejaïa ; M. ROUABAH Farid, MCA, Université de Sétif 2, désignés par délibération du Conseil scientifique du 26 octobre 2020 en qualité de rapporteurs.

- **M. ALLAM Lyes :** Le conseil a pris note de trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme KADRI Nassima, MCA, Université de Bejaïa ; M. BEZGHICHE Boubekeur, MCA, Université de Bejaïa ; M. MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel, désignés par délibération du Conseil scientifique du 26 octobre 2020 en qualité de rapporteurs.

- **Mlle YOUSFI Faïza:** Le conseil a pris note de trois rapports d'évaluation favorables présentés par : M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Bejaïa ; M. CHITER Abdelouhab, MCA, Université de

<sup>2</sup> Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Bejaia ;Mme TIAB Nadia, MCA, Université de Tizi-Ouzou, désignés par délibération du Conseil scientifique du 26octobre 2020 en qualité de rapporteurs.

- **M. SLAMANI El -Foudil:** Le conseil a pris note destrois rapports d'évaluation favorables présentés par Mme TEBAANadjjet, MCA, Université de Bejaia ; M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia ; M. BELMAMI Amor, Professeur, Université de Sétif 2, désignés par délibération du Conseil scientifique du 26 octobre 2020 en qualité de rapporteurs.

- **M. OUSIDHOUM Youcef :** Le conseil a pris note destrois rapports d'évaluation favorables présentés par M. AISSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia ; M. MAHERZI Djalel, MCA, Université Alger 2 ; M. BOUDA Mohand Ouamar, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 26 octobre 2020 en qualité de rapporteurs.

## 2 Résolutions

Le Conseil a procédé à la désignation de six (06) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire composés comme suit :

### - Jury de soutenance de Mme AMIROUCHE Hania:

- M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. TEBACHE Azzeddine, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. OUDDAI Azzeddine, MCA, Université de Sétif 2, Examineur ;
- Mme HAROUNE Noura, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme DEMOUCHE Hakima, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BOUKHALFA Faiçal, MCA, Université de Sétif 2, Rapporteur.

### - Jury de soutenance de M. HELAL Laïd:

- M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- Mme TOUATI Nassera, MCA, Université de Bejaia, Examinatrice ;
- M. RADJI Abdelaziz, Professeur, Université de Khenchela, Examineur ;
- M. ATMANI Billal, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MEKHALFA Karim, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. ROUABAH Farid, MCA, Université de Sétif 2, Rapporteur.

### - Jury de soutenance de M. ALLAM Lyes :

- M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. SAICHE Abdelmalek, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- Mme KADRI Nassima, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BEZGHICHE Boubekour, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel, Rapporteur.

### - Jury de soutenance de Mlle YOUSFI Faïza:

- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. AISSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel, Examineur ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. CHITER Abdelouhab, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme TIAB Nadia, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur.

### - Jury de soutenance de M. SLAMANI El -Foudil:

- M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. ATMANI Bilal, MCA, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, Examineur ;



- Mme TEBAA Nadjat, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BELMAMI Amor, Professeur, Université de Sétif 2, Rapporteur.
- **Jury de soutenance de M. OUSIDHOUM Youcef :**

- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- Mme BARKAT Djohra, MCA, Université de Bejaia, Examinatrice ;
- M. AIT MOULOUD Fateh, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- M. AISSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAHERZI Djalel, MCA, Université Alger 2, Rapporteur ;
- M. BOUDA Mohand Ouamar, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

## **Point n° 2 : Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire**

### **1. Présentation des dossiers**

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux (02) dossiers de candidature à l'Habilitation Universitaire présentés par :

- **Mme BOUCHRIA Fatima**, Maître de conférences classe B, Centre universitaire de Relizane : L'intéressée a présenté un article intitulé :

**"إستراتيجية العمل عن بعد نقص في التشريع وفي الممارسة"**

Publié dans la Revue **LesAnnales de l'université d'Alger 1**, n° 34 (numéro spécial), 2020, pp. 588-603.

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, soumis après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la Revue **LesAnnales de l'université d'Alger 1**, classée dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/18>

- **Mme MAKHLOUF Bahia**, Maître de conférences classe B, Université de Bejaia : L'intéressée a présenté un article intitulé :

**"المدة في تفويض عقود المرافق العامة"**

Publié dans la Revue **Académique de la Recherche Juridique**, volume 10, n° 3, 2019, pp. 90-107.

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, soumis après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la Revue **Académique de la Recherche Juridique**, classée dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/72>

### **2. Résolutions**

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité des dossiers, a procédé à la désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique des candidatures à l'habilitation universitaire comme suit :

- **Expertise de la candidature de Mme BOUCHRIA Fatima:**

- M. ATMANI Bilal, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BERKANI Amar, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur;
- Mme YAKROU Khaldia, MCA, Centre universitaire de Relizane, Rapporteur.

**- Expertise de la candidature de Mme MAKHLOUF Bahia :**

- Mme TAGHERBIT Razika, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- Mme BARKAT Djohra, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KHALLAF Fatah, MCA, Université de Jijel, Rapporteur.

**Point n° 3 : Validation de supports pédagogiques**

**1. Présentation des dossiers**

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux supports pédagogiques présentés par :

- M. MEKHALFA Karim, Maître de conférences classe A ;

Intitulé : « عقد النقل البحري في القانون الجزائري »

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de Licence, spécialité : Droit Privé.

- M. KERKEDENE Farid, Maître de conférences classe B ;

Intitulé : «محاضرات في مادة طرق اكتساب الملكية (القيود الواردة على حق الملكية)»

Destiné aux étudiants de Master I, spécialité : Droit Privé.

**2. Résolutions**

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit privé en date du 19 novembre 2020 s'agissant des supports pédagogiques de M. MEKHALFA Karim et M. KERKEDENE Farid ;

Après examen des deux supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable à leurs mise en ligne.

**Point n° 4 : Propositions de fin de fonction aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités :**

**1. Présentation des dossiers**

Le conseil scientifique a été saisi de propositions de fin de fonction aux postes de responsables des équipes de spécialités pour raison de fin de mandat et ce, conformément à l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017 portant habilitation de l'université de Bejaia à assurer la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Nom et Prénom	Grade	Intitulé de la spécialité	Date de fin de mandat
AIT CHAUCHE Dalila	MCA	Droit Privé	28 novembre 2020
BENABID Sandra	MCB	Droit Pénal et Sciences Criminelles	28 novembre 2020

## 2. Résolutions

Après délibération, le conseil émet un avis favorable aux propositions de fin de fonction aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités de **Mme AIT CHAOUCHE Dalila** et **Mme BENABID Sandra**.

## Conclusion des travaux

### 1. Résolutions approuvées

- 1) Désignation de six (06) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire concernant : **Mme AMIROUCHE Hania**, **M. HELAL Laïd**, **M. ALLAM Lyes**, **Mlle YOUSFI Faïza**, **M. SLAMANI El-Foudil** et **M. OUSIDHOUM Youcef**.
- 2) Désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique de deux (02) candidatures à l'habilitation universitaire concernant **Mme BOUCHRIA Fatima** et **Mme MAKHLOUF Bahia**.
- 3) Validation de deux (02) supports pédagogiques présentés par **M. MEKHALFA Karim** et **M. KERKEDENE Farid**.
- 4) Avis favorable aux propositions de fin de fonction aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités de **Mme AIT CHAOUCHE Dalila** et **Mme BENABID Sandra**.

### 2. Recommandations

- 1) Néant.

Béjaïa, le 22 novembre 2020.

*Le Président du conseil scientifique  
de la faculté*

**ZOUAÏMIA Rachid**



*Le Secrétaire de la séance*

**KEBAÏLI Tayeb**



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

## 2. Résolutions

Après délibération, le conseil émet un avis favorable aux propositions de fin de fonction aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités de **Mme AIT CHAOUCHE Dalila** et **Mme BENABID Sandra**.

### Conclusion des travaux

#### 1. Résolutions approuvées

- 1) Désignation de six (06) jurys de soutenance de l'habilitation universitaire concernant : **Mme AMIROUCHE Hania**, **M. HELAL Laïd**, **M. ALLAM Lyes**, **Mlle YOUSFI Faïza**, **M. SLAMANI El-Foudil** et **M. OUSIDHOUM Youcef**.
- 2) Désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique de deux (02) candidatures à l'habilitation universitaire concernant **Mme BOUCHRIA Fatima** et **Mme MAKHLOUF Bahia**.
- 3) Validation de deux (02) supports pédagogiques présentés par **M. MEKHALFA Karim** et **M. KERKEDENE Farid**.
- 4) Avis favorable aux propositions de fin de fonction aux postes supérieurs de responsables des équipes de spécialités de **Mme AIT CHAOUCHE Dalila** et **Mme BENABID Sandra**.

#### 2. Recommandations

- 1) Néant.

Béjaïa, le 22 novembre 2020.

*Le Président du conseil scientifique  
de la faculté*

**ZOUAÏMIA Rachid**



*Le Secrétaire de la séance*

**KEBAÏLI Tayeb**



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.